

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

#### **Arrêté du 8 février 2016 portant nomination d'un membre du conseil d'administration du centre informatique de Provence-Alpes-Méditerranée**

NOR : AFSS1630036A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L.231-6, L.231-6-1, D.213-7, D.231-2 et D.231-3;

Vu les arrêtés du 19 mars 2012 et du 23 novembre 2013 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre informatique de Provence-Alpes-Méditerranée;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article 4 de l'arrêté du 6 décembre 2011 fixant les modèles de statuts des centres informatiques de la branche recouvrement de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale,

Arrêtent:

#### Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre du conseil d'administration du centre informatique de Provence-Alpes-Méditerranée, sur désignation de la CGT : M. DALINO (Pierre-Yvon), en qualité d'administrateur titulaire, en remplacement de Mme GIANOLA-HENRY (Georgette).

#### Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 8 février 2016.

Pour les ministres et par délégation :  
*Le sous-directeur de la gestion  
et des systèmes d'information,*  
L. GALLET